



Commune de Dully



Commune de Bursinel

## Scarabée japonais



La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) a émis une Décision de Portée Générale (DPG) suite à la capture de scarabées japonais sur le territoire des communes de Gilly et Bursins.

Une fois adulte, cet insecte est capable de causer des dégâts importants sur de nombreuses plantes cultivées et ornementales, car il est très polyphage. A l'état larvaire, il s'attaque aux racines de gazons, pelouses et autres couverts herbacés.

Les communes de Dully et Bursinel se trouvant dans les zones concernées autour de ces captures, la DPG prévoit la mise en place de mesures spécifiques visant à éviter ou à freiner l'installations de foyers durables dans les années à venir, dans le foyer et dans la zone tampon.

### A **Dully** et **Bursinel**, dès à présent :

- Interdiction de déplacer du matériel végétal (jusqu'au 30.09.25)
- Interdiction de déplacer de la terre (du 01.10.25 au 31.05.26)
- Obligation de nettoyer les véhicules et l'équipement utilisé pour le travail du sol après utilisation.

### De plus, à **Bursinel**, dès à présent :

- Interdiction d'arroser/irriguer (jusqu'au 30.09.25)

Commune de Dully  
Tel : 021 824 16 53  
E-mail : greffe@dully.ch

Commune de Bursinel  
Tel: 021 824 11 72  
Email: administration@bursinel.ch